

# Intersyndicale des personnels de l'UQTR

Syndicat des employées et des employés de soutien/ Syndicat des chargés de cours/ Syndicat des professeurs et des professeurs

**Communiqué**  
**Diffusion immédiate**



**Trois-Rivières**  
**25 février 2009**

## **La nouvelle gouvernance universitaire**

Le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport a profité des déboires financiers de l'UQAM pour revoir les modes de gestion des universités québécoises. Le rapport de l'Institut sur la gouvernance des organismes privés et publics, publié en septembre 2007, avait mis la table à une réforme en profondeur. Le projet de loi no 107, déposé à l'Assemblée nationale avant les élections de décembre dernier, reprenait l'essentiel du rapport de l'IGOPP :

1. Un conseil d'administration composé **majoritairement** (60 à 66 %) de membres « indépendants » (externes);
2. Le choix du recteur par un comité de candidature du C. A. sans consultation de la communauté universitaire;
3. La formation de comités sur la vérification, la gouvernance et l'éthique et les ressources humaines composés **majoritairement ou exclusivement** de membres externes;
4. L'obligation d'une reddition de comptes complète, transparente et compréhensible.

Certains aspects du projet de loi constituent une nette amélioration. L'obligation de dévoiler sur le site web de l'UQTR la rémunération des cadres supérieurs et des administrateurs, la publication des indicateurs d'utilisation des ressources humaines et financières, la tenue d'une rencontre d'information et de consultation avec la communauté régionale desservie par l'UQTR et une reddition de comptes plus transparente sont des éléments qu'il faut maintenir.

L'IPUQTR demande toutefois aux députés de la région de défendre les points suivants :

- Maintenir des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social et ouverts à la présence d'observateurs;
- Retirer du projet de loi la notion d'administrateur « indépendant » pour les représentants socio-économiques comme si les administrateurs internes ne pouvaient faire preuve aussi d'indépendance;

---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

- De maintenir des processus transparents et consultatifs pour la nomination des administrateurs et le choix du recteur.
- De favoriser des règles de gouvernance qui respectent la mission et les valeurs universitaires : collégialité, liberté d'enseignement, liberté de recherche, indépendance de l'esprit, accessibilité aux études et qualité des services offerts.

L'IPUQTR est favorable à l'élargissement de la représentativité au conseil de l'UQTR. Le principe devrait toutefois être valable pour le recrutement à l'interne. La présidente du Syndicat des employés de soutien, Mme Denise Béland, considère que comptant plus de 300 employés, ses membres devraient être représentés au conseil comme c'est le cas actuellement à l'UQAM. *« Avant d'inviter plus de représentants socio-économiques au conseil d'administration de l'UQTR, on devrait faire une place à tous ceux et celles qui connaissent bien le fonctionnement de l'université et contribuent à son développement. »*

Pour Mme Carole Neill, *« il est inacceptable que les mandats de négociation pour le renouvellement des conventions collectives des employés soient définis par le comité sur les ressources humaines où ne siègeront que des administrateurs externes qui auront une très faible connaissance de la réalité universitaire ».*

Pour le président du SPPUQTR, M. Michel Volle, *« la proposition de réforme de la gouvernance universitaire est basée sur une fausse prémisse. À l'UQAM, il n'y a eu que les professeurs et les étudiants siégeant au conseil d'administration qui ont dénoncé les visées pharaoniques du recteur Denis. Les représentants socio-économiques n'ont absolument rien dit et ont été solidaires des gestionnaires. Comme les administrateurs externes seront cooptés, le conseil d'administration deviendra rapidement un gros club privé de gens intéressés. »*

Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu une telle unanimité au sein du réseau universitaire québécois. Tous, professeurs, chargés de cours, employés de soutien, étudiants, sont convaincus que l'orientation prise par le MELS représente un réel danger pour la gestion collégiale des universités. La gestion universitaire est perfectible, mais les recommandations du projet de loi 107 ne sont pas la solution.

Madame Denise Béland  
**Présidente du Syndicat des employées et des  
employés de soutien**  
376-5042  
Syndicat\_Scfp@UQTR.ca  
<http://www.uqtr.ca/scfp1800/>

Monsieur Michel Volle  
**Président du Syndicat des professeurs et des  
professeures**  
376-5041  
Syndicat\_Professeurs@UQTR.CA  
<http://www.sppuqtr.ca>

Madame Carole Neill  
**Présidente du Syndicat des chargées et chargés  
de cours**  
376-5044  
Syndicat\_Charge\_Cours@uqtr.ca  
<http://sites.cgocable.ca/uqtrscc/>